

Intervenants

Aline Hartz

Kanner-Jugendtelefon & BEE Secure

Aline Hartz, de formation psychologue, psychothérapeute et superviseur systémique, est chargée de direction du KJT. Ensemble avec le SNJ, le KJT est partenaire de l'initiative gouvernementale BEE SECURE, le « Safer Internet Center » du Luxembourg. La mission du KJT est l'opération de la BEE SECURE Helpline et de la BEE SECURE Stopleveline.



La BEE SECURE Helpline offre une consultation téléphonique et en ligne anonyme et confidentielle en matière de la sécurité en ligne et l'usage responsable des technologies de l'information et de la communication (TIC).

La BEE SECURE Stopleveline est une plateforme de signalement des contenus illégaux (images d'abus sexuels d'enfants, également connues sous le nom de pornographie infantile ; le racisme, le révisionnisme, la discrimination et discours de haine, ainsi que le terrorisme).

KJT est la ligne d'assistance nationale pour les enfants, les jeunes et les parents. En outre, KJT gère le 116111 Kanner-Jugendtelefon, le conseil en ligne et par chat pour les enfants et les jeunes, ainsi que le Elterentelefon (Ecoute parents). Aline Hartz rejoint l'équipe du KJT en 2013 et depuis 2023, chargée de direction. Grâce à ses nombreuses lignes d'assistance, le KJT est un peu le sismographe des questions, des soucis et des besoins actuels des enfants, des parents et des familles du Luxembourg, que ce soit dans le monde numérique ou dans le monde réel.

Intervenants

Anne Gosset

Service droits humains du Ministère de la Justice

Anne Gosset travaille depuis 2020 au ministère de la Justice en tant que responsable du service droits humains. Elle était précédemment premier juge au tribunal administratif pendant une dizaine d'années (2010-2020).



Elle a commencé sa carrière en tant qu'avocate-stagiaire à Bruxelles et en Autriche pour continuer en tant qu'avocate à Vienne, avant de pratiquer en tant qu'avocate (1996-1998) puis avocate à la Cour au Luxembourg (1998-2004). Elle a ensuite rejoint le ministère de la Justice en tant que juriste (2004-2010). Elle a par la suite été Chargé de travaux dirigés en droit des sociétés à la Faculté de Droit, d'Economie et de Finances de l'Université du Luxembourg (2009 et 2010) et par la suite Chargé de cours associé « Introduction au droit luxembourgeois » dans cette même Faculté (2009-2016).

Ses publications scientifiques reflètent les différents parcours au long de sa carrière : « Les Private Equity Funds » (2004)[1], « Le règlement (CE) n°44/2001 concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale et l'exception luxembourgeoise » (2002)[2] et « Agreements on the Licensing of Know-How under Community Law and the Ambit of the Different Block Exemptions »[3].

[1] A. Gosset, en collaboration avec M. Eisenhuth, « Les Private Equity Funds », Recueil de doctrine en droit bancaire et financier luxembourgeois, ALJB 2004.

[2] A. Gosset, « Le règlement (CE) n°44/2001 concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale et l'exception luxembourgeoise », Bulletin Droit & Banque n°33, ALJB, 2002.

[3] A. Gosset, « Agreements on the Licensing of Know-How under Community Law and the Ambit of the Different Block Exemptions », Dissertation, LL.M. University of Exeter, 1991.

Intervenants

Prof. Dr. Alexander Brown

Associate Professor of Political and Legal Theory at
the University of East Anglia (UEA)

Alexander Brown is an Associate Professor of Political and Legal Theory at the University of East Anglia (UEA) ([UEA page](#); [google scholar page](#)). He is the author of two major studies on behalf of the Council of Europe looking at [Models of Governance of Online Hate speech](#) (2020) and [Implementing the First Protocol to the Convention on Cybercrime](#) (2023) respectively. He is also the author of: [Hate Speech Frontiers: Exploring the Limits of the Ordinary and Legal Concepts](#) (Cambridge University Press, 2023); [The Politics of Hate Speech Laws](#) (Routledge, 2020); and [Hate Speech Law: A Philosophical Examination](#) (Routledge, 2015).



Intervenants

Dr. Stéphanie Lukasik

Université du Luxembourg

Dr. Stéphanie Lukasik, docteure et enseignante-chercheuse en Sciences de l'information et de la communication, coordonne le projet Medialux à l'université du Luxembourg et co-dirige du « Media Pluralism Monitor » du Luxembourg. Elle est également l'auteure de l'ouvrage *L'influence des leaders d'opinion. Un modèle pour l'étude des usages et de la réception des réseaux sociaux numériques* (2021).

Ses recherches portent sur le fonctionnement des réseaux sociaux et sociaux numériques, la circulation de l'influence, les usagers, les créateurs de contenus, les influenceurs, l'écosystème informationnel, les médias d'information, le journalisme ainsi que sur la désinformation. Depuis 2024, elle est élue experte au comité d'experts du Conseil de l'Europe sur la sécurité en ligne et la responsabilisation des créateurs de contenus et des utilisateurs (MSI-eSEC) sous l'autorité du Comité des Ministres et du Comité directeur sur les médias et la société de l'information.



Intervenants

Dr. Raphaël Kies

Université du Luxembourg

Dr. Raphaël Kies, docteur et chercheur en Sciences politiques, est le fondateur et responsable de la plateforme luxembourgeoise pour la démocratie participative (PLDP). Il est responsable du « Media Pluralism Monitor » du Luxembourg et également coordinateur du projet Medialux à l'université du Luxembourg. Il travaille sur des sujets liés aux innovations démocratiques, aux études électorales et aux études médiatiques.

Dr. Raphaël Kies est l'auteur de deux ouvrages en Sciences politiques : Les nouvelles voix de l'Europe. Analyse des consultations citoyennes (2014) et Promises and limits of web-deliberation (2010). Membre du Conseil d'administration de la radio de service public 100.7, il est élu depuis 2024 expert au Conseil de l'Europe sur les implications de l'intelligence artificielle générative pour la liberté d'expression du Conseil de l'Europe (MSI-AI) sous l'autorité du Comité des Ministres et du Comité directeur sur les médias et la société de l'information.



@Lëtzebuenger Journal